



HB 841

CONFIDENTIEL

Genève, le 08 avril 2013

**Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération**

**Destinataire principal : Cab/SG/MD
Copie : DG8.3**

Objet : Démarche auprès du HCR au sujet de la situation nutritionnelle dans les camps de Tindouf.

Refer: Votre fax 297 du 03 avril 2013.

Comme suite à votre fax cité en référence, j'ai l'honneur de vous informer que conformément aux instructions du Département, cette Mission a effectué une démarche auprès de que Mme Shoko Shimozawa, Directeur Ajointe du Bureau Mena, au HCR, au sujet de informations colportées par le presse du polsario sur la dégradation de la situation nutritionnelle dans les camps de Tindouf.

Au terme de l'argumentaire qui lui a été présenté, Mme Shoko a :

- * remercié le Maroc pour la démarche constructive et de dialogue qu'il a toujours suivie avec le HCR, au sujet de la situation des camps de Tindouf.
- * déclaré qu'elle va s'informer sur l'état d'avancement de l'élaboration des résultats de cette enquête, afin de s'assurer de l'inclusion du membre de phrase demandé par notre pays, sur l'enregistrement des populations des camps.
- * affirmé qu'elle contactera l'équipe en charge de cette enquête, au HCR, afin de se procurer une copie qu'elle transmettra à cette Mission.
- * promis de contacter cette Mission, dès que possible, pour l'informer des résultats de ses démarches à ce sujet.

Très haute considération



L'Ambassadeur, Représentant Permanent

Omar HILALE